



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

gouvernement

Question écrite n° 55695

Texte de la question

Mme Virginie Duby-Muller interroge M. le Premier ministre sur sa décision de supprimer le ministère délégué aux affaires européennes et de le remplacer par un secrétariat d'État aux affaires européennes. Elle dénonce le fait que cette décision intervient à un moment où une attention particulière devrait être accordée à la politique de l'Union européenne et que cette dernière obtient donc un statut de moindre valeur suite au remaniement. En effet, avec l'approche des élections européennes, il devient plus important que jamais d'envoyer un signal fort au peuple, afin de mobiliser les Français et de souligner l'importance de l'Union européenne. La réorganisation du Gouvernement telle qu'elle a eu lieu symbolise le contraire. Le Gouvernement ayant déclaré la politique européenne comme prioritaire, la décision du Premier ministre lui semble difficilement compréhensible. Par conséquent, elle lui demande comment il peut la justifier.

Données clés

Auteur : [Mme Virginie Duby-Muller](#)

Circonscription : Haute-Savoie (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 55695

Rubrique : État

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [20 mai 2014](#), page 3949

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)